

Communiqués de la mairie

Retrouvez dans cette section les derniers communiqués de la mairie.

La Maire a remis les cahiers de doléances au Président de la République

4 février 2019

La Maire de Gentilly, Patricia Tordjman, a demandé à rencontrer le Président de la République pour lui remettre les cahiers de doléances citoyennes, ouverts en mairie le 15 décembre dernier.

En réponse, le Président l'a conviée au débat organisé à Evry, le 4 février dernier, en présence des maires des banlieues d'Ile-de-France ayant des quartiers classés Politique de la Ville.

Voici le message que la Maire a adressé au Président, en même temps qu'elle lui remettait une copie des cahiers.

Ces cahiers restent à disposition des Gentilléens et Gentilléennes jusqu'au 21 février. La suite des doléances sera envoyée, en complément des premières copies, à l'Élysée.



Monsieur le Président de la République,

J'ai souhaité vous rencontrer pour vous faire part des doléances des citoyennes et citoyens de ma commune de Gentilly. Petite ville qui porte la plus grande part de logements sociaux aux portes de Paris, dans des quartiers rénovés depuis longtemps grâce à la fiscalité économique que nous ne percevons plus.

Cet immense investissement public pour le logement qui donne droit aux familles modestes de vivre dignement, nous en sommes fiers. Il est regrettable que la loi Élan lui inflige de tels reculs.

Il y a quelques années, Gentilly avait 5 quartiers sur 7 en Politique de la Ville. Elle n'en a plus que 2 ! Est-ce à dire que les habitants se sont enrichis ? Que nos retraités, nos très nombreuses femmes seules avec enfants, nos jeunes, nos commerçants se sont enrichis ? J'aimerais bien ! Mais voyez-vous, Monsieur le Président, 45% des foyers fiscaux de ma ville sont toujours non imposables sur le revenu. Et ce n'est pas, je vous l'assure, parce qu'ils ont placé leur argent dans des paradis fiscaux. Ils tirent plutôt tous les jours le diable par la queue ! Et pourtant, ils s'investissent au quotidien, jeunes et moins jeunes, dans des associations qui participent de la diversité et de la cohésion sociale. Mais les moyens qui leur étaient dédiés au titre de la Politique de la Ville fondent comme neige au soleil.

L'immense colère qu'exprime aujourd'hui le peuple français devait trouver un moyen d'expression local. C'est pourquoi, à l'instar d'autres maires de France, j'ai ouvert, dès le 15 décembre dernier, des cahiers de doléances, dans notre hôtel de ville. Soit plus d'un mois avant le lancement du Grand débat.

Je suis fière aujourd'hui de vous remettre ces cahiers et de me faire le porte-voix des citoyens et citoyennes qui ont tant de mal à être entendus du gouvernement. Peut-être vous êtes-vous placés trop haut ! A trop longue distance de celles et ceux qui élisent leurs représentants et constituent la force vive de notre République.

Voici donc les doléances et les mesures les plus urgentes que les Gentilléens et Gentilléennes veulent que vous preniez. La revalorisation des retraites et la suppression de la CSG sur les pensions constituent leurs

premières revendications. En matière d'emploi, ils souhaitent la réduction de l'écart entre les hauts et les bas salaires et l'augmentation du SMIG.

Sur le plan fiscal, ils demandent la restauration de l'Impôt sur la fortune (ISF) et une fiscalité plus juste. Ils veulent une lutte efficace contre l'évasion fiscale. Ils demandent l'abaissement ou le retrait de la TVA sur les produits de première nécessité. Ainsi qu'une baisse des taxes sur l'énergie. Le retrait du CICE (Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi) obtient le même nombre de demandes que la baisse des charges pour les PMI et PME.

Concernant la vie et l'organisation politique française, les citoyennes et citoyens gentilléens exigent d'abord l'application du RIC (Referendum d'initiative citoyenne). Ils demandent que soient revus les avantages accordés au Président, aux ministres, aux parlementaires ainsi qu'aux très hauts fonctionnaires. Et aussi une revalorisation du point d'indice et des salaires des agents de la fonction publique.

Ils demandent une amélioration de leur niveau de vie par la baisse du coût du logement, des transports, des mutuelles. Ils veulent la revalorisation du Livret A. En matière de protection sociale, ils demandent l'augmentation des prestations notamment pour les personnes dépendantes.

Ils sont très nombreux à exiger plus de moyens pour les services publics de proximité et de santé. Ils déclinent de manière précise les mesures à prendre en matière d'écologie : la lutte contre la pollution et pour la transition énergétique, la pénalisation des entreprises polluantes, la promotion du bio partout. L'Europe enfin est abordée. Ils veulent l'arrêt du diktat des directives européennes.

Je précise que les cahiers offraient des pages blanches, sans orienter les demandes. Ces messages montrent un peuple gentilléen force de proposition, des retraités très mobilisés, de jeunes actifs et des commerçants pressurés. Ces doléances montrent un peuple responsable, constructif, non violent, qui demande avant tout plus de justice sociale et fiscale. Plus de services publics. Et plus d'écoute de la part des gouvernants.

J'ajoute, Monsieur le Président, que nos communes en ont marre de voir leurs moyens confisqués par l'Etat alors qu'elles garantissent la cohésion sociale et investissent dans le bien commun. Vous savez venir les chercher quand il s'agit de renouer le dialogue avec les citoyens.

Je dirai aussi que la version de la construction métropolitaine qui nous a été imposée avec la loi NOTRe n'a fait que mettre à mal ce que nous avons construit, avec mes collègues, maires des villes voisines : une véritable coopérative de villes. Cette Métropole, Monsieur le Président, ne sert pas et ne représente pas les populations qui y vivent et la font vivre.

Il est temps de revenir aux fondamentaux de notre République : la commune et le peuple ; la liberté, corolaire de l'égalité et la fraternité.

Communiqué de Patricia Tordjman, maire de Gentilly : Gentilly renouvelle ses 5 arobases au label Villes Internet

29 janvier 2019



Pour la quatrième année consécutive, Gentilly s'est vu décerner 5 arobases, la plus haute distinction, des labels Villes Internet. La cérémonie s'est déroulée le 29 janvier 2019, à La Défense, lors du premier Congrès des élus du numérique, en présence de très nombreux participants.

Depuis 1999, l'association Villes Internet décerne son label aux communes qui mettent en œuvre une politique significative en matière de démocratisation de l'accès aux technologies de l'information et de la communication et de leurs usages citoyens. Deux cent trente-quatre collectivités ont été labellisées cette année.

Parmi les initiatives de Gentilly en matière de numérique, on peut relever :

- Le signalement des dysfonctionnements urbains, depuis octobre 2018, en partenariat avec la société Tell My City.
- La finalisation du site internet de la ville, pour faciliter l'accès à l'information locale et aux téléservices ainsi que renforcer le lien avec les citoyens. Une information à la population sur le nouveau site est prévue à la fin du premier trimestre 2019.
- La présentation des projets et le vote en ligne pour le premier Budget participatif de Gentilly.
- La téléradiologie, permettant au Centre municipal de santé de travailler plus rapidement avec des radiologues extérieurs.
- L'accompagnement des Gentilléens à l'outil informatique, action coordonnée entre le centre social, la Maison des Familles et le Cyberespace municipal.

A l'heure où l'Etat, les institutions de protection sociale (caisses d'allocations familiales, de retraite...) ou encore les sociétés de service favorisent le tout internet, cette distinction récompense l'effort de notre commune dans la lutte contre la fracture numérique qui exclut encore de trop nombreux concitoyens.